**Cadre de notation en DVM au premier cycle – 1re et 2e année ÉDIM, Juillet 2020**

**Critères de correction**

Au niveau du premier cycle en DVM, les professeur.es et les assistant.es d'enseignement utilisent souvent les critères suivants pour évaluer le travail des étudiant.es (examens, travaux, présentations orales, etc.) :

1. **Pertinence**: Dans quelle mesure le travail démontre-t-il une compréhension de la question, des débats politiques et/ou théoriques, ainsi que des réponses fournies à la question ?
2. **Exactitude de l'analyse conceptuelle**: Dans quelle mesure le travail présente-t-il et analyse-t-il habilement les concepts et/ou théories pertinents ?
3. **Exactitude de l'analyse empirique:**Dans quelle mesure le travail présente-t-il avec précision et analyse-t-il de façon nuancée les données pertinentes pour répondre à la question (données quantitatives, cas, témoignages, comparaisons, etc.) ?
4. **Cohérence et originalité :**Dans quelle mesure le travail intègre-t-il de manière cohérente la théorie et les données empiriques? Le travail présente-t-il des contributions théoriques et/ou empiriques originales?
5. **Format**: Le travail est-il clair, organisé et suit-il les consignes du ou de la professeur.e? Le niveau de langage, la syntaxe et la grammaire sont-ils appropriés? L’argumentaire est-il soutenu par des références bibliographiques complètes ? Le travail respecte-t-il les normes de l’intégrité académique? La présentation (écrite ou orale) est-elle créative?

L’importance attribuée à chacun de ces critères dépend des objectifs d'apprentissage et des autres attentes détaillées dans le plan de cours et des critères d’évaluation de chaque travail. Par exemple, les cours théoriques mettent souvent l'accent sur l'analyse et l'utilisation de concepts ou de cadres théoriques; les cours de recherche quantitative ou de gestion de projets mettent davantage l'accent sur l'explication et l'utilisation de méthodes quantitatives ou d'outils de gestion de projets appropriés. La plupart de ces critères s'appliquent également aux nouveaux travaux (blogs, podcasts ou vidéos, rapports de service communautaire, etc.). Lorsque d'autres aspects, telles que la collaboration ou la participation sont évaluées, les professeur.es doivent fournir des indications claires sur leurs attentes.

Le cadre de notation détermine comment ces critères sont appliqués pour évaluer les différentes composantes des travaux de DVM de première et de deuxième année. Il est attendu que la note finale reflète le jugement académique global des étudiant.es plutôt que la somme arithmétique de notes reçues pour chaque catégorie. En annexe, vous trouverez des grilles de correction que les professeur.es utilisent pour présenter des attentes spécifiques en lien avec différents types de travaux.

**Le cadre de notation**

**A- à A+ (excellent / exemplaire) : 80-100%**

* L'introduction présente, de façon concise, la question et/ou les principaux débats en lien avec celle-ci; elle présente également un aperçu du travail ou décrit celui-ci d’une façon qui suscite l’intérêt.
* Le travail aborde des débats politiques et/ou théoriques pertinents, et évalue l'applicabilité de ces théories, approches, et politiques. Un A+ témoigne d’une analyse sophistiquée des théories, approches et évite de développer un argumentaire binaire simpliste.
* Le travail présente et analyse des données pertinentes (quantitatives, historiques, cas, etc.). Un A+ discerne les conséquences positives, négatives, involontaires, réelles et/ou potentielles d’une situation ou d’interventions politiques.
* Le travail privilégie une approche comparative, une analyse temporelle ou croisée qui, le cas échéant, évalue les similitudes et les différences entre différents cas. Un A + reflète un effort considérable de mettre correctement en évidence les similitudes et les différences entre les cas, et de tirer des conclusions correctement étayées.
* La conclusion rassemble les principaux arguments d’une manière convaincante, et présente la position de l'étudiant.e de façons claire et convaincante; un A + témoigne d’une prise position originale et nuancée.
* Le travail est exemplaire dans son organisation, sa longueur, son usage de la langue (diction, syntaxe, grammaire et orthographe), il comprend des citations adéquates et les références bibliographiques sont complètes et pertinentes.

**B to B+ (satisfaisant / bon travail) : 70-79%**

* L'introduction reformule la question et/ou les débats clés de manière efficace; elle introduit le travail / la réponse, mais de façon moins convaincante. Le libellé peut être flou ou ambigu.
* Le travail présente des concepts  et/ou des débats théoriques pertinents, mais dénature certaines des idées puisées dans la littérature et n'évalue pas adéquatement l'applicabilité des théories / approches. Il explique certains concepts utilisés pour guider l'argument, mais certains liens / nuances font défaut. Le travail peut présenter l'analyse de façon binaire (bon / mauvais).
* Le travail présente et analyse des données pertinentes (quantitatives, cas historiques, etc.), mais il omet ou interprète quelques subtilités ou nuances de façon inappropriée. Il présente également certaines des conséquences positives, négatives réelles, potentielles et/ou involontaires de politiques spécifiques, mais de manière peu approfondie.
* Le travail introduit une approche comparative, une analyse temporelle ou croisée, mais l’appréciation des similitudes et des différences entre les cas à l’étude est limitée. Les conclusions du travail ne sont pas entièrement étayées par les données.
* La conclusion rassemble la plupart des arguments de manière pertinente, sans pour autant offrir de contribution originale ou refléter l’argumentaire privilégié par l'étudiant.e tout au long du travail.
* Le travail est organisé adéquatement, mais  quelques éléments peuvent être absents, il peut être trop long ou trop court. L’usage de la langue (la diction, la syntaxe, la grammaire et l'orthographe) et les références bibliographiques contiennent des erreurs.

**C à C+ (en développement / bon début) : 60-69%**

* L'introduction offre un aperçu général du travail, mais elle omet certains éléments importants et suscite peu l’intérêt de l’évaluateur.trice. L’introduction ne présente pas les grandes lignes de l’argumentaire.
* Le travail présente des éléments conceptuels et/ou théoriques pertinents, mais il ne démontre pas une compréhension claire de leur signification, n'explique pas le cadre conceptuel qui guide (ou ne guide pas) le travail, n'évalue pas l'applicabilité des hypothèses, théories ou approches privilégiées, et présente l'analyse de façon binaire et/ou simpliste.
* Le travail inclut des données pertinentes, mais il omet ou interprète mal les principales considérations méthodologiques et/ou empiriques. Il peut être unilatéral, sans analyse des conséquences positives ou négatives, réelles ou fictives des politiques à l’étude. Le travail peut contenir des éléments polémiques.
* Le travail ne recourt pas à la comparaison, à des analyses temporelles ou croisées pour évaluer les similitudes et les différences entre différents cas. Les conclusions ne sont pas entièrement soutenues par les données. Il peut y avoir des erreurs dans le raisonnement logique, telles que de la confusion au niveau de la temporalité ou des liens de causalité.
* La conclusion revient sur les données et l'analyse de façon superficielle, sans étayer la position de l'étudiant.e de façon claire.
* Le travail communique un argumentaire de façon plus ou moins habile, mais les éléments constitutifs incluent des erreurs nombreuses et variées, en particulier dans le libellé et la syntaxe. Il témoigne également des compétences limitées de l’étudiant.e en matière d'organisation et de recherche documentaire, ou du manque d’attention accordé à ces aspects. Certains éléments importants peuvent être manquants ou difficiles à identifier. Des problèmes de langue peuvent parfois altérer la capacité de l’évaluateur.trice à comprendre le propos de l’étudiant.e.

**D à D+ (nécessite beaucoup plus de travail): 50 -59%**

* L'introduction fournit une quantité minimale d'informations pertinentes sur les enjeux soulevés par la question ou dans les directives. Aucun argument clair n'est énoncé.
* Le travail présente une explication incomplète et fragmentée des politiques, concepts et/ou théories pertinents. Il contient de nombreuses erreurs d'interprétation, et  l’argumentaire est incomplet ou difficile à cerner. Le travail n'évalue pas l'applicabilité des hypothèses ou des théories, et/ou présente l'analyse de façon binaire.
* Le travail introduit peu de données pertinentes. Il n'inclut aucune analyse comparative, ou l'analyse est faible, incomplète ou unilatérale.
* La conclusion est incohérente et/ou inappropriée et ne présente pas clairement la position de l'étudiant.e.
* Le travail peine à communiquer un argumentaire compte tenu de son organisation déficiente, de sa longueur inappropriée, des nombreuses erreurs ou omissions dans la rédaction, l'orthographe et les références bibliographiques. Les problèmes de langue nuisent à la capacité de l’évaluateur.trice de comprendre le propos de l’étudiant.e.

**E (nécessite beaucoup plus de travail): 40 - 49%**

* Similaires aux critères ci-dessus, mais encore plus faible. Les problèmes de langue nuisent gravement à la capacité de l’évaluateur.trice de comprendre le propos de l’étudiant.e.
* Le travail peut inclure certains manquements à l’éthique académique, lesquels seraient potentiellement accidentels. Voir les directives FSS sur le plagiat, révisées en 2020.

**F ou EIN (des problèmes plus importants doivent être résolus) : Moins de 40%**

* Le travail est extrêmement faible en ce qui concerne la plupart des critères mentionnés ci-dessus.
* Travail plagié qui justifie le dépôt d'une allégation de manquements à l’éthique académique auprès du ou de la vice-doyen.ne aux études de premier cycle.
* Les étudiant.es qui ne soumettent pas de travail recevront un EIN (incomplet) pour celui-ci et éventuellement pour le cours.

**Annexe: Rubrics à Evaluat e non traditionnels missions (DGD, projets de groupe, l' apprentissage expérientiel)**

**DGD / Groupes de discussion / Tutoriels**

Professeurs Jean-Philippe Leblond, Jean-Fran çois Rous s eau et Lauchlan T. Munro

Dans la première - et la deuxième - cours de l' année, DGD sont couramment utilisés à la fois comme outils pédagogiques et évaluatives. En termes d'évaluation, ils sont généralement pondérés entre 5 % et 15% de la note de cours. Les directives de l'école découragent d'accorder une participation de plus de 15% à l'évaluation du cours.

Dans un cours récent (DVM2505 - automne 2019), les DGD ont eu lieu dans quatre des 12 semaines d'enseignement. Voici la description de l'évaluation des DGD dans ce cours:

DVM2505 - Participation à des groupes de discussion

Les groupes de discussion (DGD) sont dirigés par un assistant d'enseignement diplômé . Les DGD permettent aux étudiants de se débattre avec le matériel de cours dans un petit groupe et offrent aux étudiants la possibilité de poser (et de répondre) aux questions afin de clarifier et d'approfondir leur compréhension du matériel de cours. Les groupes de discussion vous offrent également la possibilité de développer votre capacité à organiser vos idées et de les communiquer oralement, dans un respect et constructi ve environnement.

À quatre reprises au cours de ce mandat, les DGD remplaceront la conférence. Les DGD remplaceront les cours aux dates suivantes: 19 septembre, 3 octobre, 14 novembre et 21 novembre.

Ces quatre DGD comptent pour 10% de votre note finale. **La participation aux groupes de discussion est obligatoire.**Votre note DGD sera basée sur votre présence (4 DGDs X 1% par DGD = 4%) et sur la qualité de votre participation: degré de préparation au DGD, niveau et qualité de participation aux exercices et discussions, respect de la instructions, ainsi que votre inscription en temps opportun pour les DGD, ou 4 DGD X 1,5% par DGD = 6%.

Le professeur a également fourni aux AT une feuille de calcul Excel dans laquelle tabuler la présence et la qualité des notes de participation de chaque étudiant pour chacun des quatre DGD . Les totaux pour chaque élève pourraient ainsi être calculés facilement et correctement avec le logiciel Excel . Le professeur a demandé aux assistants techniques de ne pas traiter la marque de «présence» comme un binaire (0% ou 1% par DGD), mais de faire preuve de jugement. Par exemple, un étudiant qui était physiquement présent pour l'ensemble du DGD mais qui était fréquemment distrait (par exemple en regardant constamment son téléphone, en envoyant des SMS / e-mails) perdrait à la fois des points de présence et de participation. De même, un étudiant arrivé en retard sans raison valable pourrait perdre des points partiels de présence. Le professeur a également demandé aux TA de déduire des points de la note «qualité de participation» pour toute impolitesse, insulte, dénigrement ou discrimination ou tout autre manque de respect envers les autres étudiants ou le TA.

**Projets de groupe**

Professeur Lauchlan T. Munro

Les projets de groupe sont souvent privilégiés dans les cours de premier cycle. Le recours au travail de groupe comme outil d'évaluation réduit le nombre de travaux soumis pour un nombre donné d'étudiant.es et permet ainsi aux professeur.es et aux assistant.es de fournir une rétroaction plus détaillée. Parfois, le travail de groupe lui-même est un outil pédagogique, car la collaboration, le respect mutuel et la capacité d'écouter, de défendre ses opinions avec respect et de faire des compromis font partie des « compétences générales » qu'une formation de premier cycle devrait fournir.

Le travail de groupe pose également des défis pour une évaluation équitable. Si l'ensemble du groupe obtient la même note, celles et ceux qui ont le plus contribué au sein d’une équipe obtiennent la même note que celles et ceux qui ont moins contribué. Le problème se présente sous trois formes. Dans le cadre du « problème du passager clandestin », un.e étudiant.e paresseux.se ou sans scrupules contribue peu ou pas de travail, sachant que des étudiant.es plus diligent.es et consciencieux.ses feront l'essentiel du travail. Dans un autre scénario, un.e étudiant.e plus faible bénéficie simplement des contributions d'étudiant.es plus fort.es et obtient ainsi une note plus élevée que celle que sa seule contribution lui mériterait. Dans un troisième scénario, un.e étudiant.e fait un travail brillant, mais sa contribution est « diluée » par celle, moins bonne, du reste du groupe (le problème du «ranger solitaire »). (Les deux premiers scénarios sont les plus courants.) Pour compliquer les choses, il est difficile pour les professeur.es de bien comprendre la dynamique sociale au sein de chaque groupe.

On peut concevoir un système de notation pour contrer ces trois problèmes. Dans un cours récent, le professeur a accordé une pondération de 60% à la cohérence et à la qualité globales du projet de groupe – tout en insistant sur le fait que chaque partie du travail doit porter le(s) nom(s) du ou des étudiant.es qui y ont contribué(s) –, tandis que les contributions individuelles correspondaient à 40% de la note individuelle octroyée aux étudiant.es pour cette évaluation. Les membres d'un même groupe peuvent ainsi obtenir des notes assez différentes. De cette façon, tous les étudiant.es sont incité.es à contribuer au travail de l'ensemble du groupe, tout en étant tenu.es responsables d'une tâche spécifique qui s'inscrit dans l'ensemble plus large. La pondération 60/40 est fournie à titre indicatif seulement; d'autres pondérations (par exemple, 50/50, 35/65) pourraient être privilégiées, à condition que les modalités retenues incitent les étudiant.es à adopter des comportements appropriés. Dans l’exemple ci-dessus, le cours portait sur la gestion de projets, qui est inévitablement une activité d'équipe; par conséquent, plus de points ont été accordés à la production globale de l'équipe.

L’évaluation pondérée du travail d'équipe implique que les étudiant.es plus faibles et les « passager.ères clandestin.es » ne bénéficieront pas autant du travail des autres que dans un scénario où tous les membres d’un groupe obtiennent la même note. Les étudiant.es dont la contribution est particulièrement forte bénéficieront davantage de ce système de notation que de celui où tous et toutes obtiennent la même note. Le système d'évaluation pondérée pour le travail de groupe contribue également à atténuer le problème du « ranger solitaire »; le travail spécifique de chaque étudiant.e étant évalué non seulement selon ses propres mérites, mais aussi en fonction de sa compatibilité avec le projet de groupe dans son ensemble.

Pour éviter de potentiels comportements qui viseraient à rendre cette structure d'incitation désuète (par exemple lorsque chacun indique avoir collaboré à toutes les sections d’un travail), la ou le professeur.e peut spécifier un nombre maximum d'étudiant.es contributeurs.trices pour chaque section (généralement deux étudiant.es) et le nombre maximal de sections auxquelles chaque étudiant.e peut apporter une contribution substantielle et notée.